

AGENT TECHNIQUE D'ENTRETIEN D'ESPACES (CANTONNIER)

Recrutement sur tests visant la titularisation

LA FONCTION

L'emploi s'effectue au sein d'un des parcs et jardins de Paris, du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes, d'un des cimetières intramuros ou d'un des cimetières parisiens de Bagneux, Pantin, Thiais, Ivry et Saint-Ouen gérés par la **Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) de la Mairie de Paris**.

Les activités principales :

- **Le nettoyage** (ramassage de papiers, de déchets, de feuilles et débris divers, balayage) ;
- **La collecte des déchets** (collectes des réceptacles de propreté, de conteneurs, de dépôts sauvages...);
- **Les petits travaux** d'entretien de mobilier urbain, de signalétique et des infrastructures publiques présentes sur ces espaces ;
- **Le nettoyage de graffitis** sur le mobilier urbain ;
- **Le sablage ou déblaiement** des voies, allées et chemins en cas de neige ou de gel ;
- **Assurer une bonne relation à l'usager** afin de mieux répondre aux attentes des habitants ;
- **La participation à des manifestations événementielles et à leur organisation.**

En fonction de l'affectation de l'agent, viennent s'ajouter à ces missions de base, des activités spécifiques à chaque service :

- **Cimetière** : Nettoyage des divisions funéraires et des voiries, désherbage mécanique, lutte alternative et écologique de l'enherbement. Mise en place de dispositifs de sécurité pour les grandes cérémonies ;
- **Parcs et jardins** : Désherbage, entretien et petites réparations du mobilier urbain, nettoyage des puisards, caniveaux et fontaines, contrôle quotidien des jeux, **des aires de jeux et des toilettes publiques**, ouverture **des parcs** et des jardins, entretien des fermes urbaines si la division en comporte une, etc... ;
- **Bois de Vincennes et Boulogne** : Fontainerie, curage des lacs et rivières, petit entretien général (maçonnerie, réfection d'allées...) ;
- **Service patrimoine et logistique** : Pose, entretien et réparation du mobilier urbain des espaces verts et des jeux d'enfants, petits travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, plomberie, menuiserie, enlèvement de graffiti).

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : 39 heures hebdomadaires avec 25 jours de RTT.

En fonction des affectations, travail du lundi au vendredi (repos samedi et dimanche) ou travail du mardi au samedi (repos dimanche et lundi).

Horaires de travail : Été : de 07h30 à 16h18

Hiver : de 08h à 16h30 (bois, cimetières) ou de 07h30 à 16h (parcs et jardins).

Permanences : En fonctions des affectations, notamment dans les parcs et jardins, possibilité de :

- ✓ Permanences le weekend et les jours fériés réguliers
- ✓ Permanences de propreté organisées dans le cadre d'événements particuliers (la Toussaint par exemple)

Conditions de travail :

- ✓ Travail en extérieur, exposé aux intempéries.
- ✓ Travail en équipe.
- ✓ Aptitudes au charges lourdes et à la marche prolongée.
- ✓ Le port de la tenue professionnelle et des équipements de protection individuelle (EPI) est **obligatoire**.

Salaire : 1450€ net mensuel en début de carrière (traitement, indemnités et primes).

LES PRÉ-REQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national de son pays d'origine ;
- Avoir une formation ou une expérience professionnelle certaine en matière d'entretien des espaces verts ;
- Avoir une bonne condition physique (port de charges lourdes et travaux nécessitant des efforts répétés) ;
- Supporter les intempéries (exposition au froid, à la pluie, à la chaleur) ;
- Savoir travailler en équipe.

LES ÉTAPES DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroule en plusieurs phases :

- Présélection des candidatures sur dossier
- Épreuve écrite
- Épreuve pratique
- Entretien de motivation

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !